

V O Y A G E

D A N S

L'EMPIRE OTHOMAN,

L'ÉGYPTE ET LA PERSE.

TOME VI.

VOYAGE

DANS

L'EMPIRE OTHOMAN, L'ÉGYPTE ET LA PERSE,

Fait par ordre du Gouvernement, pendant les
six premières années de la République;

PAR G. A. OLIVIER,

Docteur en Médecine, membre de l'Institut national, de
la Société d'Agriculture du département de la Seine, des
Sociétés philomatique et d'Histoire naturelle de Paris;
associé correspondant de la Société linnéenne de Londres,
de la Société d'émulation du Var, de la Société libre
d'Agriculture, Commerce et Arts du Doubs, de la Société
libre des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, etc. etc.

AVEC ATLAS.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ H. AGASSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES POITEVINS, N^o. 6.

1807.

 CHAPITRE IX.

Départ de Bagdad par la Mésopotamie et la rive gauche de l'Euphrate. Séjour près d'un puits. Insectes incommodes. Arabes campés: Description de Hit. Peuplier singulier. Passage du fleuve sous Anah: description de cette ville. Manière de voyager des Arabes de ces contrées. Tortues de l'Euphrate.

LA caravane destinée pour Damas ne fut pas plutôt partie, qu'il fut question d'en former une seconde beaucoup plus considérable pour Alep. Dès que nous en fûmes instruits, nous traitâmes par écrit avec un des chefs, pour qu'il nous fournît quinze chameaux dont nous avions besoin pour six personnes que nous étions. Bruguière, trop faible encore pour monter à cheval, préféra de s'enfermer dans un maphé, espèce de cage que l'on met de chaque côté d'un chameau ou d'un fort mulet, et où l'on est dans une attitude fort gênée,

car on ne peut y être autrement qu'accroupi. Un religieux napolitain , qui devait nous servir d'interprète , occupa l'autre côté du mahé. Le cheval de Bruguière fut monté , tantôt par un domestique arménien pris à Bagdad , et tantôt par un cuisinier vénitien qui retournait dans sa patrie. Un jeune Français , né à Bagdad , que nous amenions à Paris pour faire ses études en médecine et en chirurgie , était comme moi à cheval. Tous les chameaux , hors celui de Bruguière , devaient porter nos caisses , nos effets , notre tente , nos provisions de bouche , nos outres , de l'avoine pour nos chevaux , et un des deux domestiques.

Une caravane comme la nôtre , composée de deux mille chameaux , de cent cinquante Arabes , de cinquante fusiliers et d'une vingtaine de marchands ou voyageurs , est lente à se former , encore plus lente à se mouvoir. Elle devait être prête à la fin de mars ; à peine put-elle se mettre en marche au commencement de mai.

Elle partit enfin le 2 de ce mois , et vint camper dans l'enceinte du faubourg , près la porte *Scheik-Marouf* : elle ne fut pas plus loin , afin de donner le tems aux paresseux de terminer leurs affaires et de faire leurs

adieux ; elle y passa le 3^e, et fit route le 4^e au matin par la Mésopotamie.

Nous passâmes à côté de la mosquée d'Iman-Moussa, située à une lieue de Bagdad. Elle est fort belle, et l'une des plus vastes de la contrée : on y remarque surtout deux dômes fort grands, recouverts de plaques de cuivre bien doré ; et un minaret fort élevé, recouvert de briques vernissées, de diverses couleurs. Il y a deux autres minarets qui ne paraissent pas de dehors.

Après trois heures et demie de marche, nous campâmes sur un terrain inculte, couvert de chardons, de graminées, de liciets et de mimeuses.

Le vent passa, ce jour-là, du nord-est au sud-ouest. La chaleur fut très-forte et l'air un peu embrumé, ainsi qu'il l'est toujours, dans cette saison, avec les vents qui soufflent de la partie du sud. Le thermomètre de Réaumur, qui n'était, les jours précédens, qu'à 24 degrés, monta subitement à 30.

Le 5, nous marchâmes cinq heures dans la même direction que la veille, c'est-à-dire, au nord-ouest. La matinée fut fraîche et calme, mais vers neuf heures le vent souffla encore du sud-ouest. Nous vîmes, en passant, des buttes de terre et des décombres qui nous pa-

rurent être les restes d'une ville peu étendue : nous la jugeâmes à dix ou onze milles nord-ouest de Bagdad.

Nous ferons remarquer que notre route , évaluée au moins à une lieue ou 2500 toises par heure lorsque nous faisons partie d'une caravane de chevaux , ne peut être évaluée tout au plus , de Bagdad à Alep , qu'à deux milles par heure , tant le chameau marche lentement en caravane.

Le 6 , après deux heures de marche , nous quittâmes les terres d'alluvion ; le terrain s'éleva tout à coup de quelques toises , et nous présenta du sable et du cailloutage ; nous y primes beaucoup de plantes ; un liseron épineux à petites fleurs blanches et à feuilles velues , une pallasie différente de celle d'Égypte , et ce beau buphtalme (1) que M. Venténat a décrit et figuré dans l'ouvrage que nous avons plusieurs fois cité.

Nous fîmes encore douze milles en nous dirigeant un peu plus à l'ouest , et nous vîmes camper près d'un puits dont l'eau était saumâtre et désagréable à boire. Nous y restâmes huit jours , pour attendre cinq ou

(1) *Buphtalmum fosculosum*. Description du jardin de Cels , pag. 25 , tab. 25.

six cents chameaux qui devaient venir nous joindre.

Nous eûmes beaucoup à souffrir tout le tems que nous fûmes campés autour de ce puits. L'eau nous purgea constamment et nous affaiblit beaucoup ; elle agit sur les Arabes avec presque autant de force que sur nous. Le vent se soutint, jusqu'au 13, au sud-ouest ; et la chaleur devint insupportable. Le thermomètre, sous la tente, monta, le 12 et le 13, jusqu'à 33 degrés, et s'y soutint une grande partie de la journée. De petits criquets, que nous avons remarqués en arrivant, furent excessivement abondans ces jours-là : la terre en était pour ainsi dire couverte ; ils venaient dans notre tente, sautaient sur nous par milliers, nous mordaient quelquefois lorsque nous voulions les écarter, et se précipitaient sur nos alimens ou se noyaient dans nos boissons. Nous les regardâmes comme le produit d'une nuée de ces insectes que nous avons vu passer à Bagdad les premiers jours d'avril, et dont la plupart étaient tombés sur la ville ou s'étaient répandus sur les champs d'alentour. Nous en avons dit un mot dans le chapitre XIV du tome IV.

Le soir ces petits criquets étaient remplacés
par

par un autre insecte non moins incommode et plus désagréable à voir ; il appartient au genre que j'ai établi , dans l'*Encyclopédie méthodique* , sous le nom de *galéode*. Les Arabes le regardent comme très-venimeux , et voulaient d'abord nous empêcher d'y toucher. Lorsqu'ils nous virent prendre des précautions pour n'en être pas mordus , ils se contentèrent de nous faire une infinité de contes plus effrayans les uns que les autres. Selon eux , l'endroit mordu s'enfle considérablement , noircit bientôt , et est promptement suivi de la gangrène et de la mort.

Cette opinion est également établie en Égypte et au midi de la Perse. M. Pallas rapporte plusieurs faits dont il dit avoir été témoin , qui semblent prouver que le venin de cet insecte est mortel si on n'y apporte remède à tems. Il regarde l'huile et tous les corps gras comme les meilleurs à appliquer.

Nous avouons que malgré l'assertion des Arabes , des Égyptiens et de tous les habitans chez lesquels se trouvent les galéodes , malgré l'assertion de M. Pallas lui-même , nous doutons que ces insectes soient aussi venimeux qu'on le dit. N'a-t-on pas fait une semblable réputation , en Perse , au scorpion ; en Italie , à la tarantule ; dans presque tout l'Orient et

au midi de l'Europe, aux diverses espèces de geckos, qui vivent dans les maisons ou dans les vieilles masures? En Égypte et en Crète, les scinques ne sont-ils pas également regardés comme venimeux?

Nous avons trouvé le galéode fort commun en Perse, dans le désert de la Mésopotamie et dans celui de l'Arabie : tous les soirs il courait sur nous, sur nos effets, sur notre table, sur nos lits, avec la plus grande célérité, sans jamais s'arrêter : personne n'a été mordu, et nous n'avons jamais pu recueillir un fait bien constaté, qui prouvât que cet insecte est aussi dangereux qu'on le dit.

La morsure du galéode doit être sans doute fort douloureuse, à en juger par les deux fortes pinces dont la bouche est armée ; mais est-il bien certain que cette morsure soit accompagnée d'un épanchement de venin, comme dans les vipères? L'inspection de la bouche de l'animal semble ne pas le prouver.

Cet insecte se cache assez ordinairement durant le jour, et ne sort guère que la nuit. Il paraît, qu'il est attiré par la clarté d'une bougie ou d'une chandelle allumée, car c'était plus particulièrement dans notre tente, la seule qui fut éclairée, que venaient les ga-

l'éodes. Nous en vîmes moins dans la suite, parce que nous n'eûmes plus besoin de lumière.

L'espèce qui courait avec le plus de célérité, et qui se montrait le plus communément (*pl. 42, fig. 3*), paraît devoir se rapporter à celle que Pallas a observée au nord de la Caspienne, et qu'il a décrite sous le nom de *phalangium araneoides* (1). Les pattes sont très-longues, et tout le corps est velu, d'une couleur cendrée, un peu rousseâtre; les mandibules (*fig. a*) sont entièrement ciliées, et armées de fortes dents (2).

Nous en prîmes une seconde espèce (*pl. 42, fig. 4*), qui se présentait moins fréquemment, et qui courait avec bien moins de célérité. Celle-ci a ses pattes un peu plus courtes. Le corps est velu, et de la même couleur que celui de la précédente; mais ses mandibules (*a*) sont d'un rouge ferrugineux; elles sont moins dentées, et on remarque au côté interne de la pièce supérieure, un cro-

(1) *Spicilegia. Zoolog. Fascic. 9, pag. 37, tab. 3, fig. 7, 8. et 9.*

(2) *Galeodes araneoides, chelis dentatis, villosis, simplicibus; corpore villosa, cinereo. Encyclop. méthod. INSECTES, tom. VI, pag. 580, n°. 1.*

chét arqué, recourbé, mobile, qui manque au galeode aranéïde (1).

Nous vîmes aussi, aux environs de notre tente, deux autres galeodes qui offrent entre elles peu de différence, et qui pourraient bien, comme les deux précédentes, n'être pas deux espèces, mais les deux sexes de la même espèce. L'une (pl. 42, fig. 5) a le corps très-noir, les pattes courtes, velues, et un crochet arqué, recourbé, mobile à la partie inférieure des mandibules (2).

L'autre (pl. 42, fig. 6), qui est évidemment une femelle, a les pattes très-courtes, velues, et le corps d'un noir de velours; ses mandibules sont dentées et sans crochet latéral (3).

Le vent passa à l'ouest, et souffla toute la journée avec tant de force, que nous ne pûmes ni quitter la tente, ni faire de cuisine. La chaleur n'était pas aussi grande que

(1) *Galeodes phalangium, chelis unidentatis, mandibulis dente laterali arcuato, erecto, mobili; corpore cinereo, rufescente. Pl. 42, fig. 4.*

(2) *Galeodes melanus, chelis unidentatis, mandibulis dente laterali arcuato, corpore atro. Pl. 42, fig. 5.*

(3) *Galeodes arabs, chelis dentatis, villosis; pedibus brevioribus, corpore atro. Pl. 42, fig. 6.*

les jours précédens , néanmoins le thermomètre marqua encore 30 degrés.

Le 15 , nous continuâmes notre route , et marchâmes deux heures et demie sur un terrain un peu inégal , tout formé de cailloutage. Nous campâmes près d'un puits dont l'eau était presque aussi mauvaise que celle du premier.

Le 16 , nous nous dirigeâmes à l'ouest , comme le jour précédent. Après avoir fait environ neuf milles , nous aperçûmes l'Euphrate dans le lointain , et nous campâmes à peu de distance d'un ancien canal. Le terrain au-delà du fleuve paraissait coupé et un peu plus élevé que nous ; nous l'évaluâmes à sept ou huit milles de distance.

Des Arabes campés aux environs vinrent offrir à la caravane , du lait , du beurre et du fromage.

Nous passâmes deux jours dans cet endroit , pour attendre quelques balles de marchandises qui étaient restées à Bagdad ; et qu'on n'avait pu transporter jusqu'alors faute de chameaux ; elles arrivèrent le 18 au soir , et le 19 nous continuâmes notre route , et fîmes environ neuf milles.

Le 20 , nous en fîmes huit , et campâmes à demi-lieue d'un ancien canal.

Là où finissent les terres d'alluvion , et où

commence cette partie de la Mésopotamie que nous avons dit former la troisième zone , l'Euphrate coule dans une vallée qu'il paraît avoir creusée pour y asseoir son lit. Elle est d'abord assez large , mais elle se rétrécit à mesure qu'on remonte le fleuve ; elle n'a plus guère que quatre ou cinq milles de largeur en approchant de Hit.

Cette vallée est couverte partout d'une terre grasse , très-fertile , provenant du limon que le fleuve y a déposé. Au-delà , les terres sont , comme nous l'avons dit ailleurs , stériles ou point du tout propres à la culture ; elles sont peu compactes , peu profondes , blanchâtres , fortement chargées de sélénite , et elles posent , presque partout , sur du gypse. Le sol est en général assez uni ; il ne présente ni montagnes ni collines , à moins qu'on ne se trouve dans la vallée du fleuve ; car alors on croit être entre deux coteaux ou deux collines parallèles. Au reste , ces déserts ne sont pas assez stériles pour qu'on n'y trouve beaucoup de plantes. Il y croît des graminées , des chardons , et surtout beaucoup de plantes grasses , telles que des soudes , des salicornes.

Le 21 , nous marchâmes cinq heures sur la lisière du désert , et vîmes camper à une demi-lieue de l'Euphrate , près d'un bois de

tamaris : c'est le même que nous avions vu en Égypte ; il s'élève en arbre , et fait un assez joli effet. A peu de distance de nous était une prairie naturelle , émaillée de mille fleurs : nous n'y trouvâmes pourtant pas beaucoup de plantes qui pussent nous intéresser : le désert était pour nous bien plus riche que la vallée arrosée par le fleuve.

Nous séjournâmes en cet endroit le 22 et le 23 , parce que le scheik de la caravane s'était absenté depuis le 21 , pour aller acheter quelques chameaux dont on avait besoin pour le transport de l'eau. Nous profitâmes de cette circonstance pour aller voir une horde d'Arabes soumis au pacha de Bagdad , qui se trouvait campée aux environs.

Elle n'était guère qu'à demi-lieue. En nous avançant , nous distinguâmes , à sa grandeur , la tente du scheik , et nous y fîmes droit. Des serviteurs se présentèrent à l'entrée , pour prendre nos chevaux et en avoir soin. La tente était fort spacieuse , et faite d'une grosse toile de laine noire ; elle était ouverte au nord , et relevée de trois ou quatre pieds à l'orient et à l'occident. Les femmes se trouvaient du côté du midi ; une cloison les séparait du reste de la tente : le scheik était assis sur un tapis près d'un pilier qui la soutenait ; il avait der-

rière lui, tout près de la cloison, sa jument, sa lance et quelques harnois.

Nous le saluâmes en entrant; il nous rendit, sans se déranger, le salut, et nous invita à nous asseoir sur les tapis qu'on avait étendus pour nous vers l'entrée de la tente. Assis, nous nous saluâmes une seconde fois. Après un instant de silence, un Arabe qui nous accompagnait, ayant annoncé qui nous étions, le scheik nous salua de nouveau, et se disposa à nous recevoir avec tous les honneurs qu'il croyait nous devoir. Un mot qu'il fit passer dans le harem, mit toutes les femmes sur pied. Elles nous envoyèrent d'abord un grand pot de lait de brebis qu'on venait de traire, et bientôt après des pipes. Cependant elles allumèrent du feu, rôtirent du café, firent du pain, égorgèrent et mirent en pièces un jeune mouton pour nous donner à dîner.

Le café ne se fit pas long-tems attendre, mais le dîner ne put être de si-tôt prêt.

Pendant qu'on y travaillait, les vieillards de la horde vinrent successivement dans la tente; ils s'y trouvèrent réunis, au bout d'un quart-d'heure, au nombre de dix-huit ou vingt. Ils portaient une longue barbe; ils avaient plusieurs schals de toile de coton autour de la tête; un anteri croisé qui descen-

dait au dessous du gras de jambe ; et leur habba par-dessus ; les pieds étaient nus , ainsi que les bras. Ceux-ci auraient pu être couverts par les manches de la chemise , qui étaient fort larges ; mais elles étaient repliées pour laisser les bras libres. Ils avaient leur cangeard à la ceinture , et leur longue pipe à la main. Nous jugeâmes qu'ils avaient fait toilette à notre occasion , avant de se présenter chez le scheik.

En entrant , ils saluèrent , et furent se placer sur les deux faces de la tente , qui se trouvaient relevées , ainsi que nous l'avons dit ; ils saluèrent de nouveau lorsqu'ils furent assis , en s'adressant d'abord au scheik , et ensuite à nous ; ils parlèrent fort peu , firent de tems en tems , et en peu de mots , l'éloge du pacha , remercièrent plusieurs fois Dieu et Mahomet de ce que sa santé était entièrement rétablie ; ils demandèrent plusieurs fois si nous nous portions bien , si nous resterions long-tems à Alep , si nous trouverions facilement les remèdes dont le pacha avait besoin.

Ces dernières questions nous furent faites parce qu'on nous regardait , dans la caravane , comme les *hakims - baschis* ou médecins en chef de Suleyman-Pacha , et qu'on croyait que nous ne nous rendions à Alep que pour

prendre diverses drogues européennes dont il avait besoin pour sa santé.

Lorsque nous eûmes passé deux heures environ avec eux , on nous servit pour dîner un pilau fort copieux de riz et de viande , une sorte d'étuvée de mouton coupé en morceaux , et fort bien apprêtée ; un plat de fort bonnes dattes , du pain tout chaud qui venait d'être cuit sous la cendre , un vase d'eau , et quelques cuillers de bois , le tout sur un cuir rond d'un pied et demi de diamètre , qu'on avait étendu sur un des tapis.

Le repas ne fut pas long : nous mangeâmes peu , ne parlâmes point , et portâmes nos mains aux plats , afin de nous conformer entièrement à l'usage du pays. Lorsque nous eûmes fini , on vint nous présenter de l'eau et un linge , pour laver et essuyer nos mains et notre bouche. On servit du café et des pipes , et nous nous retirâmes bientôt après.

Le soir nous envoyâmes au scheik quelques livres de café et de sucre , qui parurent lui faire grand plaisir.

Cette horde n'était pas bien nombreuse ni bien riche. Nous comptâmes tout au plus une trentaine de tentes , et nous ne vîmes pas d'autre bétail que des moutons. A peine pouvait-elle mettre sur pied cinquante hommes

en état de manier la lance , et parmi eux quinze ou vingt cavaliers montés. Elle appartient à la tribu de Beni-Lam , qui occupe une assez grande étendue dans la partie déserte de la Mésopotamie , et qui s'avance même sur la gauche du Tigre.

Le 24 , nous marchâmes trois heures , et le 25 trois heures et demie. Nous étions à peu de distance de la plaine qui s'étend du désert jusqu'au fleuve ; elle a , de ce côté , tantôt plus , tantôt moins d'une lieue. Nous y aperçûmes les restes d'un ancien canal fort large , que nous jugeâmes être le même que celui des jours précédens. Comme nous le perdîmes de vue , et que nous ne le retrouvâmes plus les jours suivans , nous dûmes presumer qu'il ne s'avancât pas jusqu'à Hit.

Le fleuve , que nous distinguons fort bien du terrain un peu élevé sur lequel nous marchions , se divise ici , et forme une île assez étendue.

Lorsqu'il fut question de camper , nous descendîmes dans la plaine par un endroit où l'on a exploité autrefois du très-beau gypse , et nous nous arrêtâmes à un quart de lieue de l'Euphrate , et à une lieue et demie de Hit.

Nous avons eu souvent occasion de remarquer que la pierre à plâtre se trouve presque

partout, à peu de profondeur, dans toute la partie inculte de la Mésopotamie, que nous avons placée dans la troisième zone, ainsi que dans toute celle que nous avons traversée à l'occident de l'Euphrate. Cela explique pourquoi tous les puits du désert sont salés ou saunâtres.

Hit, où nous nous rendîmes, dans la soirée, avec quelques marchands de la caravane, n'est pas aussi considérable qu'il paraît l'avoir été autrefois. Situé sur une éminence en forme de calotte, au bord occidental du fleuve, on voit qu'il s'étendait considérablement autour de cette éminence, et on juge qu'il a été réduit à l'état où il est lorsque, à la suite des guerres que les Musulmans se firent entre eux, la plupart des villes de ces contrées disparurent ou furent très-endommagées. On y compte à peine aujourd'hui mille habitans, tous Arabes domiciliés et cultivateurs. Ses maisons, chétives et de mince apparence, n'ont guère que le rez de chaussée; elles sont bâties en cailloux liés entr'eux avec de la terre.

Nous vîmes peu de dattiers dans le territoire de cette ville, mais beaucoup de champs, sur l'une et l'autre rive du fleuve; destinés aux plantes céréales et à quelques plantes potagères. Les orges étaient moissonnés depuis

plus de dix jours , et les fromens étaient mûrs : hommes et femmes étaient occupés à les couper et à les battre avec le fléau .

Les terres sont arrosées au moyen d'une très-grande roue que l'eau du fleuve met en mouvement. On y voit des godets de distance en distance , qui puisent l'eau , et la versent , à la partie supérieure , dans un aqueduc qui la porte dans les champs.

Il y a , sur le fleuve , un grand bacq destiné à passer les habitans de l'une à l'autre rive .

Les femmes de Hit vont puiser de l'eau à l'Euphrate avec des cruches de paille ou de jonc enduites de bitume ; elles n'en ont pas d'autres dans leur ménage : ces cruches durent très-long-tems , et elles conservent bien les liqueurs qu'on y met.

Le vêtement de toutes les femmes que nous avons rencontrées , tant à la ville qu'à la campagne , consistait en une chemise bleue qui descendait au dessous des genoux , et en un voile blanc qui leur couvrait le dessus de la tête , le menton et la bouche , et leur laissait à découvert le reste du visage ; il passait autour du cou , était arrêté en arrière avec une longue épingle , et descendait jusqu'au milieu du corps.

Le vêtement ordinaire des hommes est aussi

simple que celui des femmes. L'été, ils ont une chemise blanche de toile de coton, qu'ils retroussent jusqu'à mi-cuisse, et un schal autour de la tête. L'hiver, ils portent un surtout qui descend jusqu'au gras de jambe, et même un peu plus bas. Dans leur parure, ils mettent l'habba au dessus des autres vêtements.

Le 26, nous continuâmes notre route, et vîmes, à une lieue au-delà de Hit, et à un quart de lieue du fleuve, un terrain où se trouvait du bitume semblable à celui que l'on retire en abondance des environs de cette ville : nous rentrâmes, après cela, dans le désert, et nous vîmes camper ensuite à deux cents pas du fleuve, après avoir fait environ douze milles.

Le 27, nous marchâmes pendant trois heures et demie, et nous campâmes près d'un coteau à base gypœuse. Le terrain du désert devenait de plus en plus inégal, et la vallée de l'Euphrate plus étroite et plus profonde.

Le 28, nous marchâmes deux heures dans la vallée, et nous nous arrêtâmes au bas d'un coteau calcaire qui resserre l'Euphrate de ce côté. Nous vîmes, ce jour-là, pour la première fois, un très-beau peuplier inconnu aux botanistes. Nous l'avons représenté (*pl. 45 et pl. 46*).

Il forme, en quelques endroits, des buissons fort serrés, qu'on prendrait pour des saules si on ne remarquait parmi eux des arbres qui s'élancent autant que nos peupliers d'Europe, et qui prennent, en se développant, des feuilles qui ne ressemblent plus aux premières. Les unes (*pl. 45, fig. 1*) sont entières, oblongues, étroites, un peu pointues par les deux bouts, avec un pétiole assez court. A mesure que l'arbre s'élève, les feuilles (*pl. 45, fig. 2*) deviennent de plus en plus larges; leur pétiole s'allonge, et le bord est plus ou moins sinueux ou denté. Enfin, les feuilles, dans l'arbre (*pl. 46*), sont deltoides, avec le bord denté dans quelques-unes, sinué dans d'autres, et entier dans le plus petit nombre.

Le fruit est une capsule à trois valves, qui paraît n'avoir point de loges ou cloisons intérieures. Les graines y sont très-petites, ovales, un peu aplaties, entourées à leur base d'un duvet cotoneux qui se prolonge et remplit tout l'intérieur de la capsule; elles étaient mûres à la fin de mai (1).

Le 29, nous marchâmes neuf heures sur

(1) *Populus euphratica, foliis deltoidibus, sinuatis aut dentatis, utrinque glaucis. Pl. 45 et 46.*

un terrain très-inégal ; nous vîmes partout du très-beau gypse, semblable à celui que l'on exploite aux environs de Mossul. Nous trouvâmes beaucoup de plantes rares, un caryopside à feuilles cotoneuses, une espèce de pastel : l'armoïse ou absynthe odorante du désert était partout très-abondante.

Le 30, le gypse fut remplacé par de la pierre calcaire, crétacée et tendre. Après quatre heures de marche, nous nous rapprochâmes du fleuve, et campâmes à cent pas de distance.

Le 31, nous marchâmes cinq heures moins un quart sur des coteaux calcaires, crétacés, qui s'avançaient jusqu'au bord de l'eau : après les avoir dépassés, nous entrâmes dans une plaine assez étendue, inculte, et nous campâmes à trois cents pas du fleuve.

Le premier de juin, nous traversâmes un autre coteau semblable à ceux de la veille, et nous campâmes, après quatre heures de marche, à un quart de lieue du fleuve. Nous vîmes quelques cultures sur ses bords. Les fromens n'étaient pas si avancés qu'à Hit ; à peine commençait-on à les couper.

Le 2, nous ne fîmes que cinq milles ; nous campâmes au bord même de l'Euphrate ; il était, en cet endroit, large, profond et tranquille. On fit venir deux grands bateaux de
Anah,

Anah , dont nous n'étions éloignés que de deux lieues , et le 3 la caravane commença à traverser le fleuve : dix jours furent employés à cette opération.

Le 8 , nous allâmes passer toute la journée à Anah. Cette ville est bâtie en plaine , sur la rive droite ou occidentale du fleuve. On n'y voit qu'une seule rue de cinq ou six milles de long. Les maisons qui se trouvent de chaque côté , sont pour la plupart isolées et distantes de quelques pas l'une de l'autre. Toutes ont , sur leur derrière , un champ à cultiver , plus ou moins large , plus ou moins long , suivant que les maisons voisines sont plus distantes , et qu'elles se trouvent à la partie orientale ou à la partie occidentale. Du côté de la Mésopotamie , il n'y a pas cinquante toises des maisons au fleuve ; du côté de l'Arabie , il y a trois ou quatre cents pas de distance des maisons à la roche calcaire qui termine la plaine , et où commence le désert.

Anah est beaucoup mieux bâti que Hit : les maisons sont en maçonnerie , et ont presque toutes un ou deux étages. Nous n'avons pu savoir quel est le nombre des habitans qui se trouvent encore en cette ville , mais nous ne l'avons pas évalué à plus de trois mille. Elle se dépeuple , nous a-t-on dit , tous les

jours, parce qu'elle n'est pas assez protégée, et qu'elle ne saurait résister seule aujourd'hui aux Arabes du désert, qui viendraient l'attaquer. Elle n'a ni remparts ni aucunes fortifications, et est soumise à un émir ou prince arabe qui dépend du pacha de Bagdad, et qui n'a pas vingt-cinq hommes à son service.

Aux deux tiers d'Anah on voit, au milieu du fleuve, une île assez étendue, sur laquelle on remarque les ruines d'une forteresse que les Grecs avaient fait bâtir, que Julien fit détruire, que les Arabes avaient reconstruite, et qui a été détruite de nouveau. Elle était vers l'extrémité septentrionale de l'île : plus loin, il y a quelques rochers ou îlots qui s'élèvent à quelques toises au dessus de l'eau.

Le fleuve est très-resserré et très-rapide devant cette ville. La roche calcaire, du côté de la Mésopotamie, s'avance jusqu'au bord de l'eau. On voit une autre colline calcaire du côté de l'Arabie, parallèle et semblable à la première; mais en avant on aperçoit une lisière de terrain ou une petite plaine sur laquelle la ville est bâtie, et où sont les jardins et les champs cultivés, que nous avons dit être contigus aux maisons. Cette lisière est beaucoup plus haute que le fleuve, et n'est point exposée à être inondée, même dans les plus fortes crûes.

Les champs et les jardins d'Anah sont destinés aux plantes céréales et aux plantes potagères : on y coupait les fromens lorsque nous y passâmes. On y cultive aussi des dattiers, des figiers, des abricotiers, des grenadiers, quelques pruniers, et fort peu d'orangers. On y introduit l'eau, comme à Hit, au moyen de grandes roues à godets, placées sur le bord du fleuve.

Les femmes d'Anah portent une grande chemise blanche ou bleue, et une robe longue à manches par-dessus. Elles ont une espèce de voile blanc de coton, qui s'avance un peu au-devant de la tête, vient couvrir la bouche, le menton, une partie des joues ; fait le tour du cou, et va pendre derrière les épaules. Elles ont presque toutes un grand anneau d'or entre les deux narines, et des mouchetures bleuâtres sur le visage ; du reste, elles sont très-bien faites ; leur figuré est fort brune, mais leurs traits sont assez réguliers.

Tout le tems que nous fûmes campés sur les bords de l'Euphrate, nous vîmes passer au milieu du fleuve des familles arabes qui allaient faire leur moisson. Le mari, la femme et les enfans étaient appuyés sur des outres enflées, et se laissaient emporter par le courant ; ils nageaient des pieds et de l'une ou

L'autre main lorsqu'ils voulaient accélérer leur marche , ou se diriger à droite ou à gauche. Les enfans à la mamelle , et ceux qui n'avaient pas encore la force et l'adresse d'aller seuls , étaient liés sur les épaules de la femme ou sur celles de l'homme. Nous avons vu jusqu'à sept enfans suivre de cette manière leurs parens. Les provisions pour le voyage étaient enfermées dans l'une des outres , et les vêtemens étaient liés autour de la tête.

C'était ainsi qu'on nous apportait chaque jour des provisions de la ville. Comme nous en étions à deux lieues , et qu'il eût été trop fatigant de venir à pied , des hommes remplissaient à moitié une ou plusieurs outres , d'abricots, de beurre , de fromage et même de pain ; ils les enflaient bien , se mettaient sur l'une d'elles , et nageaient jusqu'à nous : il ne leur fallait pas une heure pour faire ces deux lieues. Lorsque les provisions étaient vendues , ils retournaient à pied avec leurs outres vides.

Les Arabes domiciliés de ces contrées ne connaissent pas d'autre manière de voyager ; lorsqu'ils veulent se transporter à Hit , à Hellé et à Bagdad. En arrivant dans cette dernière ville , dont ils se sont rapprochés par l'Euphrate le plus qu'ils ont pu , et où ils se sont

rendus ensuite à pied , ils vendent leurs outres à cinquante ou à soixante pour cent de bénéfice ; ce qui leur donne le moyen de subsister en attendant qu'ils se soient procuré du travail.

Ces voyages n'ont lieu que dans la belle saison , et lorsque les eaux sont basses : il n'y a pour lors aucun danger à courir , puisqu'il est très-aisé d'éviter les roches , les troncs d'arbres , et tout ce qui pourrait crever ou endommager l'outre ; et l'on sait qu'il n'y a , sur ce fleuve , ni crocodile ni poisson dangereux. D'ailleurs , l'eau de l'Euphrate , l'été , est beaucoup moins trouble que celle du Tigre.

Depuis long-tems nous avons remarqué , tant sur le Tigre que sur l'Euphrate , une grosse tortue que nous n'avions jamais pu nous procurer. Comme elle ne venait que rarement à la surface de l'eau , qu'elle ne montrait que le bout de la tête , et qu'elle se trouvait presque toujours à une grande distance du rivage , je fus obligé d'entrer bien avant dans le fleuve , pour l'atteindre d'un coup de fusil. Elle est représentée (*pl. 41, fig. 1 et fig. 2*).

Les Arabes la nomment *rafcht*. Ils prétendent que sa chair n'est pas bonne à manger ,

mais que sa graisse est excellente pour guérir les dartres et autres éruptions cutanées.

La longueur de tout l'animal était de trois pieds. La carapace ou la partie supérieure du test (*fig. 1*) avait un pied sept pouces six lignes de long, et un pied deux pouces de large. Elle était lisse, peu convexe, ovale, plus large en arrière qu'en avant, et d'un vert foncé-obscur. Le milieu était corné, solide, avec les bords latéraux et la partie postérieure mous et coriaces.

Le plastron ou la partie inférieure du test (*fig. 2*) n'avait que dix pouces six lignes de long. Il était corné, solide, et avait, sur les côtés, un prolongement cartilagineux qui allait joindre la carapace.

La tête pouvait rentrer entièrement dans le test, ou se prolonger d'un pied ou environ; elle était terminée en forme de museau. La mâchoire supérieure dépassait un peu l'inférieure; celle-ci pourtant s'y emboîtait avec beaucoup de justesse: elles n'avaient ni l'une ni l'autre point de lèvres, mais elles étaient armées d'une crête osseuse, très-solide, arquée en fer de cheval.

Les yeux saillaient un peu à leur partie supérieure; ils avaient un pouce d'écartement, et cinq lignes d'ouverture.

Le cou se ridait lorsqu'il était contracté, et il était un peu plus étroit que la tête lorsque celle-ci sortait entièrement.

Les pieds rentraient avec peine sous le test; les antérieurs avaient sept pouces et demi de longueur du bord de la carapace, jusqu'à la naissance des ongles : on y voyait en dessus trois ou quatre grosses rides transversales, écailleuses, et à leur bord extérieur un prolongement de la membrane des doigts, qui allait se terminer aux trois quarts de leur longueur. Les doigts, au nombre de cinq, étaient engagés dans une forte membrane : les trois antérieurs seulement avaient des ongles; les deux autres n'en avaient aucune apparence.

Les pieds de derrière étaient un peu plus courts que ceux de devant; ils n'avaient pas de rides écailleuses, mais, comme eux, ils avaient cinq doigts engagés dans une forte membrane, et il n'y avait de même que les trois antérieurs qui eussent des ongles.

Tous les ongles étaient blancs, forts, convexes en dessus, aplatis en dessous, et saillans hors de la membrane d'environ un pouce.

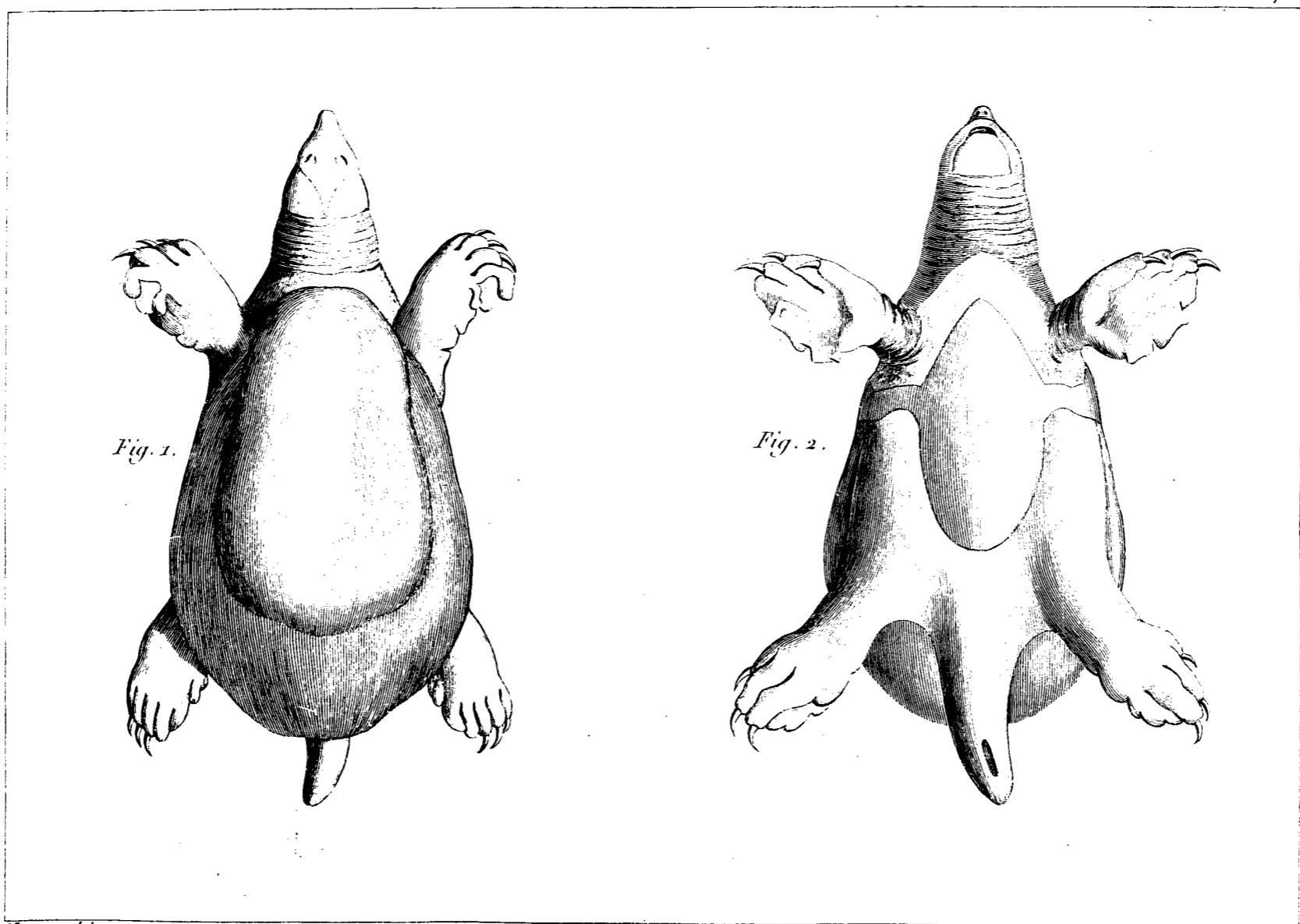
La queue avait sept pouces depuis son adhérence à la carapace, jusqu'à son extrémité : elle était très-grosse proportionnellement au vo-

lume de l'animal, et terminée en cône; elle portait en dessous, vers son extrémité, une ouverture longitudinale: c'était l'orifice de l'anus et celui des parties de la génération (1).

(1) *Testudo rafcht; loricâ dorsali viridi, obscurâ, eoriacâ, levi; sterno minori, albo. Pl. 41, fig. 1 et 2.*

Daudin, dans son *Histoire des reptiles*, tome II, page 305, a fait mention de cette tortue d'après les notes que je lui ai communiquées.





Meunier del.

Desormeaux fecit.

TORTUE DE L'EUPHRATE. *Testudo Rafiki.*